

# BRASLES INFOS



## LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 5 DÉCEMBRE 2019 - n°62

### L'ÉDITO

Madame, Monsieur,

L'hiver prend tout doucement ses quartiers...

La commune s'y prépare et l'équipe technique s'affaire pour que tout le matériel soit prêt pour affronter les premiers froids.

Ramassage des feuilles, dernières tailles, mise à disposition de bacs à sel, salages préventifs en attendant des épisodes neigeux ou verglacés plus impactants pour la vie quotidienne de tous les habitants... tout le nécessaire est fait pour passer une saison hivernale sereine.

Nous avons besoin de vous d'ailleurs pour assurer la sécurité des déplacements et notamment sur les trottoirs, dont le nettoyage reste l'affaire de tous, tout au long de l'année mais encore plus en hiver.

C'est aussi le moment de vérifier comment vos habitations peuvent être mieux isolées avec les conseils gratuits de l'ALEC (Agence Locale Energie Climat) qui proposera d'ailleurs prochainement une animation sur la commune (cf. en page 2)

N'hésitez pas à vous renseigner car dans un contexte mondial de nécessaire réduction de nos consommations énergétiques, chacun peut et doit y apporter sa contribution

En cette fin d'année 2019, je vous souhaite à tous de chaleureux moments familiaux ou amicaux.

Bien à vous,

Michèle FUSELIER

Maire de Brasles  
Vice-présidente du Conseil  
départemental de l'Aisne

### Fêtes de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé les après-midi des mardis 24 et 31 décembre.

### Fumées de l'usine Lubrizol :

#### l'Agence Régionale de Santé rassurante sur la qualité de l'eau



A la suite de l'incendie qui s'est déclaré fin septembre à l'usine Lubrizol située dans l'agglomération rouennaise, une partie de la région des Hauts-de-France a été surveillée par le nuage des fumées de l'incendie et a été concernée par des retombées.

#### Dès ces faits connus, un contrôle sanitaire renforcé a été mis en place par l'Agence Régionale de Santé sur les cinq prises d'eau superficielle de la région

puis sur une cinquantaine de captages d'eau souterraine, publics et privés. Ces captages (par lesquels la commune de Brasles est desservie en eau potable) surveillés jusqu'en janvier 2020 à une fréquence mensuelle, ont été ciblés en cohérence avec les arrêtés préfectoraux relatifs aux mesures conservatoires concernant les productions agricoles.

Cette surveillance renforcée inclut notamment la recherche de métaux lourds et des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP).

Par souci de transparence, les résultats des analyses des laboratoires sont mis en ligne sur le site internet de l'ARS Hauts-de-France et sont également consultables depuis le site communal [www.brasles.fr](http://www.brasles.fr).

Toutes les analyses réalisées jusqu'ici confirment que la qualité de l'eau du robinet n'a pas été affectée par le passage du nuage de fumées dans la région ou par les retombées.

### Restons en contact !

Attention, l'adresse e-mail pour contacter la Mairie vient de changer. Désormais, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : [contact@brasles.fr](mailto:contact@brasles.fr)

### Retour en images sur...



Malgré la pluie intense, les habitants et les enfants du groupe scolaire sont venus nombreux participer à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, le 11 novembre dernier. A l'issue du parcours passant par le cimetière et le Monument aux Morts, les participants ont partagé le verre de l'Amitié en salle Condorcet, entourés de dessins réalisés par les enfants de l'école sur le thème de la paix. S'en est suivi le repas de l'association des Anciens Combattants, organisé par son Président André DAGONET.



Mi-novembre, des travaux de réparation de la toiture de l'église ont été réalisés. Maintenant que la réfection de l'étanchéité est achevée, c'est la rénovation des installations électriques du bâtiment qui sera réalisée dans quelques jours. L'ensemble de ces interventions permettra une remise aux normes de l'église pour aborder l'hiver de manière sereine.

## Elections municipales : jusqu'à quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Historiquement, la date du 31 décembre était la date limite pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales en vue de participer aux élections ayant lieu l'année suivante. Mais cela...c'était avant...!

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. **Ainsi, pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

Cette date peut même être repoussée dans certaines situations particulières (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

**Bon à savoir : un jeune citoyen atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales !**

## Collecte des déchets 2020

**Le calendrier 2020 des dates de collecte des déchets sera distribué à partir de la mi-décembre aux habitants.** Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, vous pourrez passer en Mairie en récupérer un exemplaire, aux heures d'ouverture du secrétariat.

## Une balade thermique pour une meilleure maîtrise de l'énergie

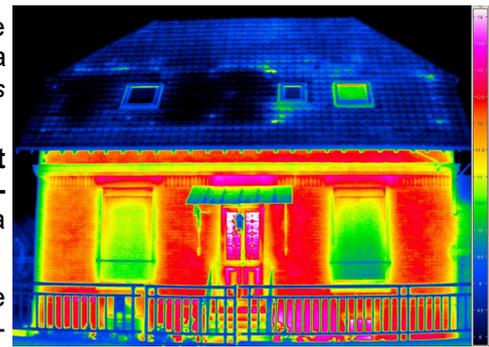
En partenariat avec l'Agence Locale pour l'Environnement et le Climat (ALEC), une animation de sensibilisation aux déperditions d'énergie des habitations sera proposée courant janvier aux braslois - la date sera fixée en fonction des conditions météorologiques pour que celles-ci soient les plus favorables à la réalisation de cette animation.

Pour mener à bien cette action, **nous recherchons 5 à 6 habitants qui seraient d'accord pour que leurs logements soit « thermographiés », c'est-à-dire photographiés depuis l'extérieur à l'aide d'une caméra thermique.** Cela permettra d'indiquer les déperditions d'énergie des différents logements étudiés.

A l'issue de cette « balade thermique », les participants seront réunis en salle Condorcet pour une analyse par l'ALEC des différents clichés et pour une présentation des dispositifs permettant une meilleure maîtrise de l'énergie.

**Pour mener à bien cette animation, nous sommes contraints de concentrer la visite sur les rues situées à proximité de la Mairie.** Si vous souhaitez vous inscrire, merci de contacter le secrétariat de Mairie au 03.23.69.03.06.

**Si cette opération rencontre du succès et qu'elle donne satisfaction aux participants, nous étendrons le dispositif à d'autres quartiers lors d'une prochaine balade thermique.**



## Vos rendez-vous du mois de décembre...

7&8  
décembre

**Samedi 7 et dimanche 8 décembre, le comité des Fêtes organise le Marché de Noël** à l'Espace Culturel Raymond Commun. Vente d'enveloppes (toutes gagnantes) au profit du Téléthon. Présence du Père Noël de 10h à 12h et de 15h à 18h. Exposition de voitures anciennes par le Castel Automobile Club le dimanche de 12h à 17h.

11  
décembre

**Mercredi 11 décembre à 12h30** aura lieu **le repas festif de fin d'année des séniors** à l'Espace Culturel Raymond Commun.

14  
décembre

**Samedi 14 décembre, à partir de 10h** les élus et membres de la Commission extra municipale aux affaires sociales distribueront **les colis de fin d'année aux aînés du village.**

15  
décembre

**Dimanche 15 décembre à 14h**, Brasles Demain organise **un loto** à l'Espace Culturel Raymond Commun. 1<sup>er</sup> prix : location de 7 nuits pour 4 personnes à Evian-les-Bains. Ouverture des portes dès 13h.



**PANNEAU POCKET** / Pour être informé en continu et en temps réel sur ce qui se passe à Brasles (alerte météo, travaux, rappel des événements...), téléchargez l'application **GRATUITE Panneau Pocket** sur votre smartphone ou votre tablette. Choisissez Brasles dans la liste des communes et cliquez sur le cœur pour le mettre en jaune. Vous serez alerté par notification dès la publication de nouvelles informations !

### Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi et le vendredi** : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 / **Le mercredi** : de 08h30 à 12h00 / **Le mardi et le jeudi** : de 13h30 à 17h30 / **Le samedi** : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : [contact@brasles.fr](mailto:contact@brasles.fr)